

Qui est mon prochain ? – 2^{ème} édition 2016 / 17

Activités d'aide aux personnes en situation de précarité au sein du réseau des établissements éducatifs

1. Origines de cette étude

Selon le souhait de son fondateur, la congrégation mariste s'est engagée dans ses établissements scolaires à servir de façon consciente les pauvres et les défavorisés, reflétant ainsi l'éthos catholique mariste dans l'éducation. Les systèmes éducatifs nationaux se sont beaucoup développés depuis la fondation de la Société de Marie, mais l'intention de répondre aux besoins des pauvres et des défavorisés reste pertinente dans le contexte actuel. Les Chapitres provinciaux d'Europe de 2009 et 2013 ont identifié six critères de mission, dont un concernant l'éducation. Ces critères expriment et ce que les Maristes sont appelés à faire et à être dans le contexte culturel européen d'aujourd'hui. Ces critères sont les suivants :

- A. Education encourageant les valeurs évangéliques et les traditions maristes
- B. Solidarité avec les défavorisés, exclus et marginalisés
- C. Paroisses plus missionnaires
- D. Aide aux personnes en recherche d'un sens à la vie
- E. Vie communautaire mariste
- F. Collaboration avec les laïcs



En matière d'éducation, le chapitre (2009) déclare que :

- Ce ministère doit suivre certains **principes**, dont les suivants :
 - i) Promouvoir les *valeurs évangéliques* et la *tradition mariste* en éducation, et
 - ii) Chercher et soutenir des initiatives dans le domaine de l'éducation non-formelle dans les milieux des jeunes défavorisés,
- Et que
- iii) L'une des quatre **stratégies** est de *mettre en lien éducation formelle et éducation non formelle*.

2. La mise en œuvre de cette stratégie a connu différentes étapes :

- **Définition de "l'Education non-formelle" – Commission Education** : en 2010, la province a constitué une Commission Education qui a étudié le sens de "l'éducation non-formelle". Les discussions concernant cette directive lors de différentes assemblées régionales s'étaient avérées frustrantes car le terme n'était pas compris par tous de la même façon. La commission a étudié la question et le promoteur en Education a fait des recherches à ce sujet. Bien que reconnaissant que la définition choisie comportait des limites, elle a été adoptée en juin 2011 comme suit :

Education non-formelle : il s'agit d'activités conçues pour « offrir à une personne donnée les moyens d'entrer dans une démarche à visée éducative non inscrite dans un programme scolaire et non nécessairement sanctionnée par un diplôme ».

- **Commission pour la solidarité avec les exclus et marginalisés** : une autre directive stratégique du chapitre concernait l'apostolat de justice sociale (pour les personnes vivant dans un contexte socio-économique défavorisé). En février 2011, cette commission pour la solidarité avec les exclus et marginalisés entreprenait une étude en rapport avec les Maristes impliqués dans ce ministère. L'analyse des réponses a clairement mis en évidence l'absence d'information sur la façon dont les institutions de la province (éducation et paroisses) contribuaient à cet apostolat.
- **Institutions éducatives et activités en faveur des défavorisés** : en lien avec la préoccupation exprimée lors du chapitre provincial de 2009 et souhaitant découvrir de quelle façon les écoles et les autres institutions maristes répondaient à cet engagement si important, il a été décidé d'entreprendre une enquête auprès des écoles et autres lieux éducatifs afin de voir ce qui se faisait déjà. En février 2012 les deux commissions ont donc entrepris une étude conjointe des initiatives réalisées en matière d'éducation, afin d'identifier et de répertorier leurs activités en faveur des défavorisés. Un tableau a été réalisé comprenant six catégories d'activités (voir n°6, p.3), dont l'éducation non-formelle. Les réponses ont été réunies et examinées en juin 2012. Un rapport a été rédigé et présenté au Forum du Réseau Européen Éducation Mariste à Passau en novembre 2012, et au Chapitre provincial en janvier 2013. Sur demande du chapitre provincial, la Commission d'éducation a mis à jour ce rapport en 2016 dans le cadre de la préparation du Chapitre provincial 2017 et de la deuxième réunion avec les chefs d'établissement coordinateurs des établissements maristes en Europe (janvier 2017). Les réponses ont été recueillies entre septembre et novembre 2016. Leur analyse constitue la base de ce rapport.

3. Récapitulation de l'étude

- L'enquête met en évidence l'engagement des établissements d'éducation et de leurs communautés au service de cet aspect essentiel des valeurs et des traditions maristes.
- L'enquête répertorie 141 activités (136 en 2012) dans 15 établissements d'éducation (14 en 2012). Celles-ci sont riches d'une grande variété, créatives et impliquent toute la communauté.
- 12 des 15 établissements proposent clairement des activités non-formelles. Un établissement est entièrement consacré aux activités non-formelles.
- Les activités d'éducation non-formelle se divisent elles-mêmes en 4 catégories :
 1. Activités incorporées dans le programme d'enseignement
 2. Activités caritatives
 3. Aide éducative (y compris à l'étranger)
 4. Activité d'intégration
- Les établissements d'éducation sont enracinés dans leur contexte et leur voisinage. Ils agissent en solidarité avec les défavorisés (dans leur environnement proche et au sein de leur propre communauté).
- La solidarité avec l'étranger est moins fréquente qu'on aurait pu le penser au vu des liens qui existent souvent avec les communautés et les projets hors frontières grâce à des contacts maristes.
- Au sein des communautés éducatives, on pourrait utiliser davantage le potentiel de formation, par exemple en proposant des sujets concernant la solidarité en lien avec des projets de sensibilisation-conscientisation.
- Au vu du nombre d'organisations impliquées dans ces activités – 82 organisations différentes (72 en 2012) – la collaboration apparaît clairement comme une valeur.

- 4. Liens de la vision et des valeurs maristes avec l'éducation :** les fondateurs de la congrégation mariste considéraient comme prioritaires l'apostolat en faveur des plus défavorisés et des marginalisés, ce qui impliquait de leur donner accès à l'éducation. Depuis les origines, cet engagement a été au cœur de chaque école, communauté et œuvre maristes. Le succès des écoles maristes à travers le monde parle de lui-même. L'éducation mariste est valorisée et recherchée partout dans le monde. L'excellence de ces écoles les a placées aux premiers rangs au niveau éducatif, ce qui a eu pour effet d'attirer des élèves de familles aisées pour lesquelles la qualité de l'éducation est considérée comme une priorité. Un tel résultat doit être reconnu et salué comme le fruit du travail accompli par ces établissements scolaires malgré des débuts fort modestes. Ce succès a tiré l'éducation mariste vers le haut, ce qui explique pourquoi peu d'écoles maristes – particulièrement en Europe – sont perçues comme des écoles pour les pauvres et les défavorisés (cf. Annexe, p.9).
- 5.** Les résultats des enquêtes de 2012 et de 2016 nous permettent de réunir un très grand nombre d'informations et nous donnent un aperçu de la nature du travail réalisé par les enseignants, les élèves et les parents, à travers une grande variété d'œuvres caritatives et d'interventions éducatives, dans les écoles, les communautés scolaires et les pays en voie de développement. Ce compte rendu tâche de mettre en lumière et de saluer ce travail remarquable accompli par les établissements éducatifs.
- 6. Ce qui apparaît du lien entre éducation formelle et personnes défavorisées**
Comme bien souvent, cette étude ne nous permet pas de percevoir l'étendue des richesses du travail et des divers projets, mais elle est suffisamment exhaustive pour souligner l'engagement des établissements scolaires et de leurs communautés dans le soutien qu'ils apportent aux valeurs et aux traditions maristes de fond. Les liens avec l'éducation non-formelle sont parfois clairs et importants, parfois non, mais l'engagement à servir les pauvres et les défavorisés se trouve toujours au centre de tous les projets.
- 7. Catégories d'activités (une activité pouvant figurer dans plusieurs catégories à la fois)**
- 1. Education non-formelle :** activités « conçues pour offrir à une personne donnée les moyens d'entrer dans une démarche à visée éducative non inscrite dans un programme scolaire et non nécessairement sanctionnée par un diplôme ».
 - 2. Conscientisation :** activités destinées à augmenter la sensibilité aux questions de solidarité et de développement local ou à l'étranger.
 - 3. Education à l'intérieur du programme d'enseignement :** exploration de questions éthiques et morales.
 - 4. Solidarité à l'étranger :** activités en lien avec des projets de développement à l'étranger, y compris soutien financier ou humain d'initiatives de développement.
 - 5. Solidarité Locale :** activités dont le but est de développer localement la solidarité en faveur des défavorisés.
 - 6. Activité caritative directe :** activités bénévoles incluant la collecte de fonds pour des activités caritatives.

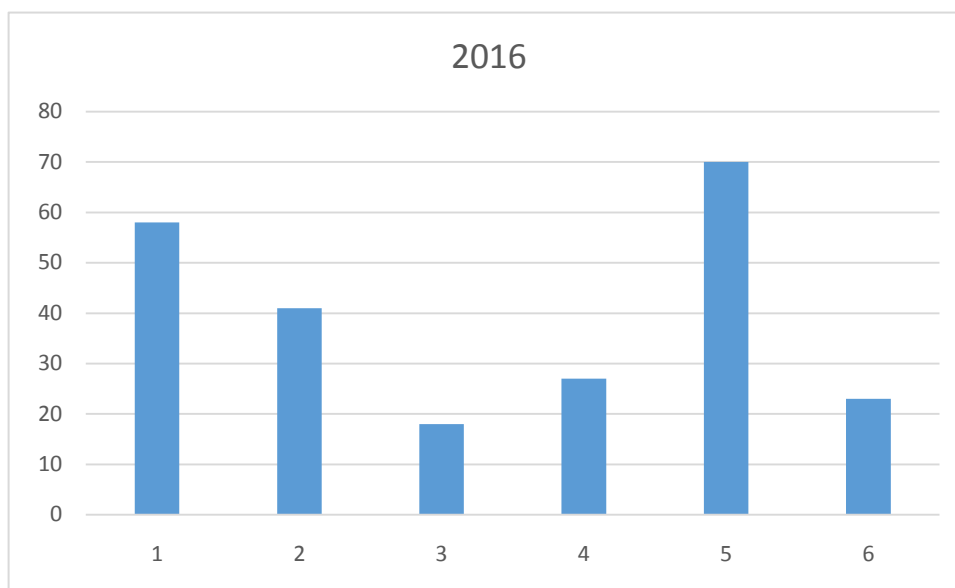
8. Nombre de fois où une catégorie est mentionnée par rapport au nombre total d'activités

Il est important de se rappeler qu'une activité peut être mentionnée dans plusieurs catégories.

1	2	3	4	5	6
58	41	18	27	70	23
41%	29%	13%	19%	50%	16%

Nombre total d'activités : 141

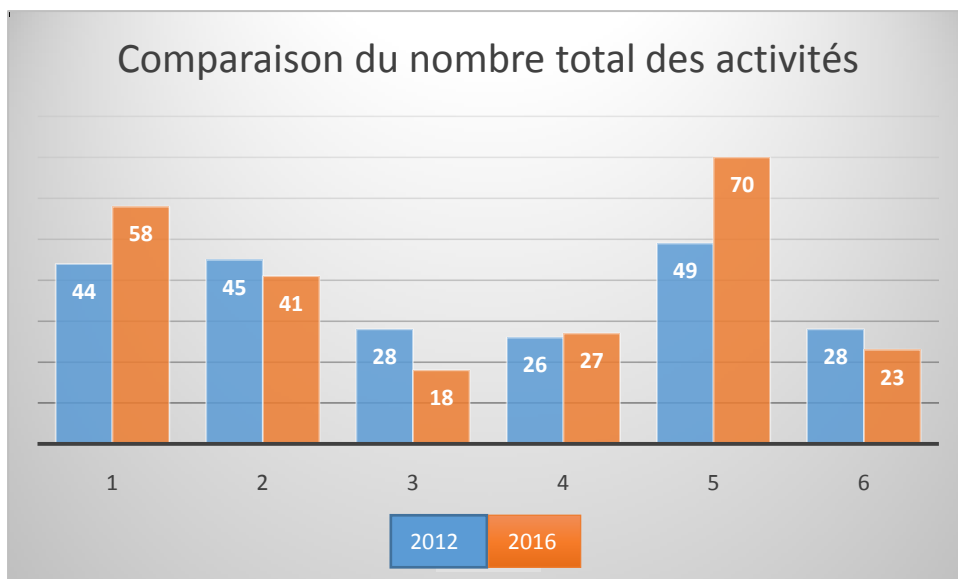
Ce sont 141 activités différentes qui ont été mentionnées dont la plupart appartiennent à plusieurs catégories. Dans le tableau ci-dessus, le pourcentage est calculé pour chaque activité de la façon



suivante : $141 = 100\%$, si bien que 58 est égal à 41% du nombre total d'activités, etc.

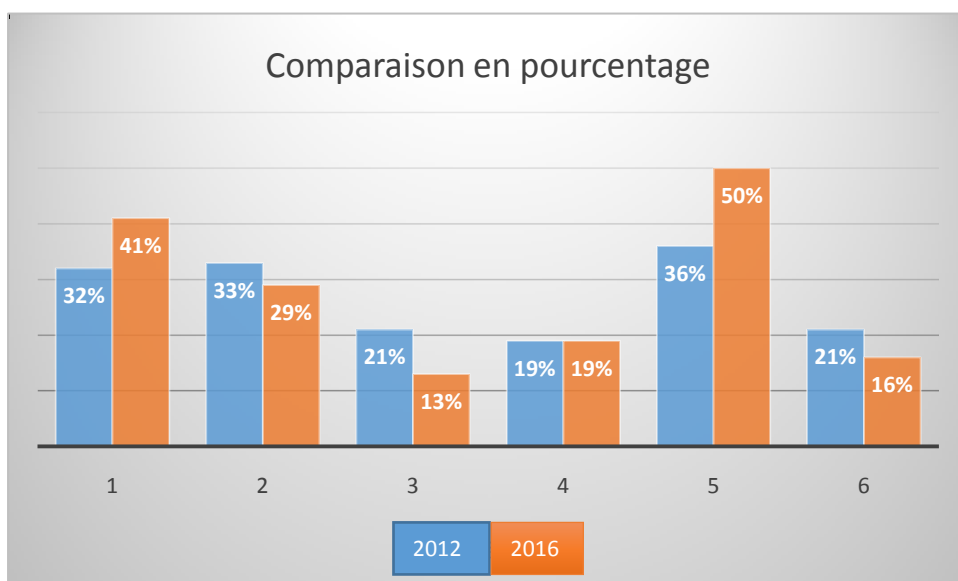
En considérant ainsi les résultats obtenus, on se rend compte que les établissements d'éducation sont centrés sur leur contexte local – ils agissent en solidarité avec les défavorisés autour d'eux, catégorie 5 (solidarité locale) et aussi avec ceux qui appartiennent à leur communauté scolaire catégorie 1 (éducation non-formelle). En fait, il est intéressant de constater que l'activité dans ces deux catégories s'est accrue considérablement depuis la première enquête en 2012. Dans la mesure où la catégorie 5 est la catégorie la plus nombreuse, il est un peu surprenant que la catégorie 6 (activité caritative directe) soit si peu fréquente et même en baisse depuis 2012.





La catégorie 4 (solidarité à l'étranger) reste comme en 2012 et a donné des résultats inférieurs à ce qui était escompté, les établissements éducatifs ayant presque toujours tissé des liens étroits avec des communautés et

des projets à l'étranger (souvent grâce à un contact avec des Maristes). Bien que ces liens soient souvent porteurs d'idées créatives, la variété des activités est clairement restreinte. Il y a une faible corrélation avec l'activité de catégorie 2 (conscientisation) : ce qui suggère que dans certains cas, il serait possible de mieux utiliser le potentiel de formation en ciblant des questions de solidarité en lien avec ces projets.

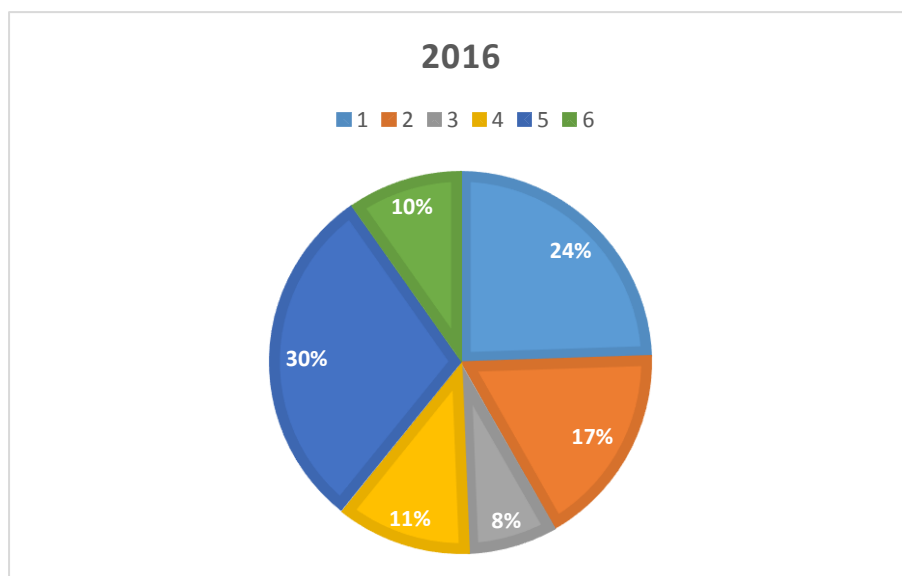


Catégorie 3 (éducation à l'intérieur du programme d'enseignement) semble avoir baissé considérablement depuis 2012. Il est peu probable que cela soit réellement le cas. Notre conclusion est que cela est dû simplement au

fait qu'il n'y a pas d'interprétation commune de cette catégorie partagée par tous les établissements éducatifs. Si cette enquête est renouvelée à l'avenir, il sera nécessaire de clarifier exactement ce qu'il convient d'inclure dans cette catégorie.

Le nombre d'activités dans la catégorie 2 (conscientisation) n'a pas changé sensiblement depuis 2012.

9. Nombre de fois où une catégorie est mentionnée par rapport au nombre total de mentions



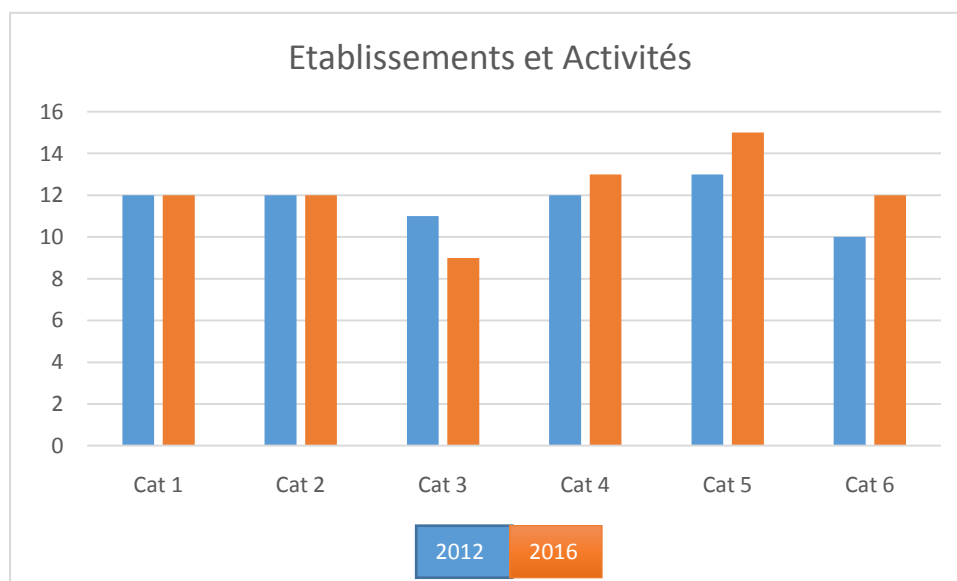
Les calculs sont faits de la façon suivante : le nombre total de fois où une catégorie est citée par rapport au nombre total de points, sans oublier qu'une activité peut être présente dans plus d'une catégorie. Le total = 237 (220 en

2012). 237 = 100% si bien que le chiffre 58 représente 24% du nombre total de mentions, etc.)

Prises ensemble, les catégories 1 (éducation non-formelle), 2 (conscientisation) et 5 (solidarité locale) représentent 71% des mentions. Cela semble confirmer que les établissements se concentrent sur ceux de leurs élèves qui sont issus de milieux défavorisés et sur leur propre environnement local.

L'anomalie concernant la catégorie 3 (éducation au sein du programme d'enseignement : exploration de questions éthiques et morales) a déjà été traitée ci-dessus. Dans la mesure où la catégorie 5 représente le pourcentage le plus élevé (30%), on pourrait s'attendre à ce que 6 (activité caritative directe) soit plus importante, ce qui n'est pas le cas puisqu'elle ne totalise que 10% (13% en 2012).

10. Etablissements d'éducation et nombre d'activités dans les catégories



Le nombre total d'établissements éducatifs ayant répondu est de 15 (14 en 2012). Ce graphique montre l'importance des différents types d'activité pour chacun d'eux. Tous les établissements organisent des activités de

solidarité locale (catégorie 5), tandis qu'il y en a 13 qui organisent des activités de solidarité à

l'étranger (catégorie 4). Le nombre d'établissements qui organisent des activités qui organisent des programmes d'éducation non-formelle (catégorie 1) et qui organisent des activités de conscientisation n'a pas changé depuis 2012. L'anomalie de la catégorie 3 (éducation à l'intérieur du programme d'enseignement) réapparaît ici. Le nombre d'établissements qui organisent des activités caritatives directes est passé de 10 en 2012 à 12 en 2016.

11. Les catégories et leurs fréquences

	Semaine		Mois		Occ		Total	
	2012	2016	2012	2016	2012	2016	2012	2016
Cat 1	24	35	4	9	16	14	44	58
Cat 2	10	12	4	6	31	23	45	41
Cat 3	13	11	4	4	11	3	28	18
Cat 4	4	6	4	4	18	17	26	27
Cat 5	22	38	6	8	21	23	49	69
Cat 6	7	4	2	3	19	15	28	22

Les activités hebdomadaires dans les catégories 1 (éducation non-formelle) et 5 (solidarité locale) ont beaucoup augmenté depuis 2012. Pour les activités mensuelles, il n'y a beaucoup de variation dans les catégories, et le nombre d'activités dans chaque catégorie est relativement faible. Un nombre important des activités recensées sont occasionnelles et n'ont lieu qu'une fois (liées à une période de l'année, Noël, Carême, etc.) ou bien sont en lien avec un événement spécial.

12. Etablissements éducatifs au regard de chaque catégorie

Ceci n'est pas une étude comparative. Il s'agit plutôt d'un aperçu de l'approche adoptée par les différents établissements d'éducation afin de travailler au nom de et avec ceux qui sont défavorisés. Il est clair que le contexte d'un établissement, ainsi que les intérêts des enseignants et du personnel influencent de façon importante le choix des activités entreprises, qui peuvent être différentes selon les lieux. Chaque site développe ses activités en fonction de ses points forts – parfois à cause de leurs liens avec les Maristes ou bien à cause de la présence mariste (que cette présence soit laïque et/ou cléricale) à différents niveaux de la communauté éducative.

13. Personnes engagées dans les catégories d'activités

Le nombre d'activités recensées est passé de 136 en 2012 à 141 en 2016. Le tableau ci-dessus montre qui a participé à quelles activités.

	2012	2016
Students	120	132
Staff	128	126
Parents	53	53
Org	72	82

Le point le plus remarquable de ce tableau est le nombre d'activités dans lesquelles d'autres organisations sont activement impliquées : 82 (en comparaison avec 72 en 2012). La collaboration avec d'autres organisations permet a) d'être en contact avec les défavorisés locaux et à l'étranger, et



b) d'augmenter les ressources disponibles destinées aux établissements d'éducation. La participation active des parents à plus de 37% des activités témoigne des liens très positifs que les établissements ont créés avec les familles.

14. Ultimes observations

Si nous comprenons l'importance de la solidarité avec les défavorisés, nous pouvons continuer à nous y engager de façon consciente.

Questions pour des étapes à venir

- Pourquoi faisons-nous cela dans nos établissements d'éducation ? Quelles sont nos motivations ? Est-ce en rapport avec nos valeurs essentielles ?
- Quels bénéfices tirons-nous de ces activités ? Y en a-t-il qui valent la peine d'être poursuivis ?
- Avons-nous des moyens de sensibiliser davantage sur ce qui est en jeu ?
- Quel est le lien entre éducation formelle et éducation non-formelle dans nos établissements d'éducation ? Est-ce que ces liens peuvent être davantage développés ?
- Souhaitons-nous collaborer avec d'autres dans ces activités ? Si oui, comment faire ?

Orientations possibles pour l'avenir

L'engagement des établissements scolaires maristes qui vont aux devants des besoins et des nécessités des marginalisés de nos sociétés est impressionnant. Il n'est pas nécessaire de faire des commentaires ou d'évaluer les différents projets qui sont réalisés – et bien présents – dans nos établissements. Néanmoins, il est à espérer que les établissements auront la volonté de partager leurs idées novatrices avec les autres établissements maristes afin d'optimiser le partage des bonnes pratiques par l'intermédiaire du blog du réseau européen.

Il n'est pas déraisonnable de penser que certains projets ont une influence profonde et significative sur les établissements scolaires et les communautés éducatives, tandis que d'autres restent en marge des activités scolaires. Cependant, rien ne serait possible sans la collaboration de ceux et celles qui souhaitent perpétuer les traditions. Souvent, ces personnes occupent des postes importants dans les établissements scolaires et cela aide à donner corps à ces projets.

La récolte des informations et la comparaison des résultats dans le temps ont été précieuses pour la Province d'Europe qui, selon l'intention du fondateur, souhaite continuer à s'engager en faveur des défavorisés. Cela correspond à son désir de disséminer ces idées créatives parmi les établissements scolaires et autres partenaires. Comme à l'habitude, lorsqu'on réunit des données, il est normal de se poser la question suivante : que faire de l'information recueillie et quel est son propos ?

- a) La communication de l'information est un point essentiel. Les établissements scolaires et les personnes parties prenantes seront encouragés par ces bonnes nouvelles. La reconnaissance a une influence positive dans l'engagement professionnel lorsqu'on effectue un travail dont on ne reçoit pas de compensation matérielle.
- b) Lors de ses chapitres de 2009 et 2013, la province mariste d'Europe a formulé six critères de mission. Ces critères sont reliés entre eux et doivent être répétés et expliqués dans les différents contextes où il faut les mettre en application. Cela signifie que nous devons les communiquer aux établissements scolaires de façon très claire.
- c) Le lien entre apostolat en faveur des défavorisés et valeurs maristes de fond est très fort. Il se peut que certains établissements scolaires continuent une tradition établie depuis longtemps bien avant que les acteurs d'aujourd'hui soient impliqués. Il n'est dans l'intérêt de personne d'exiger que les établissements scolaires mettent en relation ce travail avec les valeurs maristes de fond ou l'éthos de l'établissement scolaire, mais peut-être est-il possible d'amener l'équipe dirigeante de l'établissement scolaire à faire le lien et à l'inclure de façon plus consciente dans son travail pour la justice sociale.
- d) Une approche possible serait de demander aux établissements scolaires d'expliquer simplement pourquoi ils font tout cela. Il est fort probable qu'un certain nombre d'entre eux le font déjà et, si tel est le cas, ils pourraient servir d'exemple vis-à-vis des autres. Comme on a vu plus haut, le blog pourrait servir de moyen de diffusion de bonnes pratiques.
- e) Cela pourrait conduire à demander aux établissements scolaires quels avantages – au niveau éducatif ou autres – ils retirent de leur participation à des activités non-formelles qui aident des personnes de leur communauté et au-delà. Ce faisant, nous pourrions ouvrir la voie à de belles expériences et à une riche philosophie qui sous-tend le travail effectué dans les établissements scolaires.
- f) Des moyens pratiques de promouvoir les activités non-formelles devraient être explorés. Dans certains pays il est possible de gagner en visibilité en les incluant dans le programme d'enseignement. Il est possible de demander à intégrer dans un programme des aspects de développement personnel à travers des projets et des activités en lien avec l'enseignement ainsi qu'avec les valeurs éducatives maristes de fond.

- g) Il serait bon d'encourager tous les établissements scolaires maristes à développer des liens de collaboration sur des projets d'aide aux défavorisés en partenariat avec d'autres établissements scolaires au sein du réseau. Au début, les liens peuvent être peu nombreux, mais avec le temps nous pouvons espérer offrir davantage d'opportunités aux établissements scolaires pour le partage de leurs expériences et de leurs aspirations. Le « projet commun » 2016/17, dont l'objectif est de soutenir un projet spécifique à Brescia, pourrait constituer un bon point de départ dans ce contexte. La participation à des projets communs permettra au réseau européen éducation mariste d'être plus que la somme de ses parties.

L'éducation non-formelle devient de plus en plus difficile dans un monde où l'éducation et les structures qui l'entourent sont de plus en plus enfermées dans des cadres réglementaires définis. Cela ne signifie pas que ce soit impossible. Cependant, cela signifie que ceux et celles qui désirent la promouvoir doivent être plus imaginatifs et innovants afin d'aider les plus défavorisés qui, souvent, n'ont ni le désir ni les capacités de participer à l'éducation formelle classique. L'étude entreprise indique que les établissements scolaires maristes ont identifié des besoins et agissent pour aider les défavorisés. Le large éventail d'activités dans différents domaines est impressionnant, et il est important que ce travail soit reconnu. Malheureusement, les besoins ne diminuent pas, ils augmentent et se déploient dans différents milieux. C'est un défi pour les établissements scolaires et les communautés maristes. C'est un défi auquel la province et les établissements scolaires sont prêts à faire face en puisant dans le patrimoine de leur tradition mariste.

Martin McAnaney et Donald Lillistone

28 novembre 2016

Note annexe

L'éducation est devenue plus structurée dès le début du XIX^e siècle. Partout dans la société occidentale les systèmes éducatifs nationaux se sont développés en copiant le travail des premières écoles catholiques. C'est un développement heureux et l'éducation gratuite est maintenant accessible dans la plupart des pays démocratiques. Cependant, cela ne signifie pas forcément que tous les besoins des élèves soient satisfaits ; les taux d'abandon et de non-participation suggèrent qu'il y a encore un certain nombre d'élèves défavorisés dont l'éducation n'est pas prise en compte par les systèmes éducatifs qui leurs sont accessibles.

D'autres facteurs tels que l'immigration, le chômage et les problèmes sociaux des classes défavorisées ont multiplié le nombre de jeunes inclus dans cette catégorie qui se trouvent dans l'incapacité de bénéficier pleinement des avantages des systèmes éducatifs disponibles. Souvent, ces personnes ont importé avec elles les problèmes qu'elles avaient dans leurs propres pays, et ceux-ci se sont exacerbés par d'autres difficultés liées à la culture et à la langue. L'éducation non-formelle a été identifiée comme un moyen de se préparer à tirer parti de l'éducation dispensée dans le cadre formel des établissements scolaires et des organisations qui travaillent dans les structures de l'Education Nationale. Les élèves ayant des capacités de bénéficier du système éducatif peuvent tirer parti des opportunités proposées et obtenir de très bons résultats.



C'est pour nombre de nos établissements scolaires une source de fierté et de satisfaction, car ils sont perçus comme réussissant à aider les élèves à atteindre leurs objectifs et leurs aspirations en matière d'éducation.